

Note : L'ouvrage de Joseph-François Charpentier de Cossigny : *Moyens d'amélioration et de restauration proposés au gouvernement et aux habitants des colonies ou ...*, n'est disponible que dans très peu de bibliothèques, aussi nous saura-t-on gré d'en reproduire intégralement l'avant-propos dont une partie nous servira à illustrer la fructueuse émulation qui a animé quantité de citoyens afin d'enrichir la colonie de l'Isle de France d'une incroyable diversité d'espèces botaniques du monde entier dont le jardin du Roi de Monplaisir fut le dépositaire.

Joseph-François a les mêmes initiales que son père Jean-François qui a également résidé à l'Isle de France et qui a également laissé quelques écrits, d'où des confusions fréquentes. Joseph-François pour éviter d'être confondu avec son père, ainsi qu'avec son cousin David, gouverneur à Bourbon puis à l'Isle de France, choisit parfois de ce faire dénommer Cossigny de Palma, du nom de sa propriété à l'Isle de France.

M O Y E N S
D'AMÉLIORATION
ET DE RESTAURATION,
PROPOSÉS AU GOUVERNEMENT
ET
AUX HABITANS DES COLONIES ;

ou

«MÉLANGES POLITIQUES , ECONOMIQUES , AGRICOLES, ET ,
COMMERCIAUX , etc , RELATIFS AUX COLONIES,

Par le citoyen J. F. CHARPENTIER-COSSIGNY, ex-Ingénieur,
Membre de la Société libre d'Agriculture du Département de la Seine, et de la Société Académique des Sciences de Paris, Honoraire de la Société Asiatique de Calcutta, Associé de celle d'Agriculture, Commerce, et Arts du Département du Doubs, de celle Littéraire des Arts de Batavia, et de l'Athénée des Arts de Paris.

TOME PREMIER.

A PARIS,

AN XI – 1803

AU GOUVERNEMENT.

LE concert de louanges qui vous est adressé de toutes les parties de la République ne peut que vous flatter, parce que ce témoignage de la reconnaissance nationale est une preuve que vous faites le bien.

Persuadé que vous avez l'intention de marcher constamment sur les mêmes traces, je crois remplir votre vœu, en vous indiquant des moyens d'amélioration propres à nos Colonies, et qui tendent à la prospérité de l'Empire ; ils sont les fruits d'une longue expérience, et de beaucoup de méditations.

Occupé d'agir, emporté vous-même par le tourbillon des affaires qui surviennent, et par celles auxquelles vous donnez le mouvement, vous n'avez guère le temps de concevoir et de

méditer des projets de détail. Vous l'avez senti dès le début de votre carrière, en provoquant les avis des bons citoyens.

Cet Ouvrage vous en présente plusieurs : vous examinerez dans votre sagesse s'ils sont dignes de votre attention. Si vous les rejetez, vous excuserez ma démarche, d'après mes motifs ; mais, dans ce cas, j'aurai donné un exemple qui peut devenir utile, qui aura des imitateurs, et qui, j'en suis sûr ne peut que vous être agréable. Ce sentiment est suite de ma profonde estime pour vous.

Salut, respect le plus profond.

C O S S I G N Y.

AVANT-PROPOS.

TOUJOURS animé du désir d'être utile à mes compatriotes, les Habitans des îles de France et de la Réunion, que je n'ai jamais perdus de vue, je leur offre les observations que j'ai faites sur un Ouvrage considérable, aussi curieux qu'utile et intéressant, intitulé : *Description topographique physique, civile, politique, et historique de la partie Française de Saint-Domingue* ; en 2 vol. in-4°, grand format, imprimés à Philadelphie, en 1798, par le citoyen Moreau Saint-Méry, Conseiller-d'état. Il m'a fait présent de cet Ouvrage, en l'an 8, au moment de mon départ de Paris, et de celui dont il est aussi l'auteur, intitulé : *Description de la partie Espagnole de Saint-Domingue* ; en 2 vol. in-8°. Je les ai destinés à enrichir la Bibliothèque du Jardin National de l'Île de France ⁽¹⁾, où les curieux seront assurés de les trouver, lorsqu'ils voudront faire des recherches sur la situation de la plus considérable, la plus riche, et la plus florissante Colonie qui ait existé à l'époque de 1789. Malheureusement elle est bien déchue de cet état brillant ; mais l'on doit savoir gré à l'Auteur d'avoir perpétué, par ses écrits, le souvenir d'un monument qui atteste ce que peuvent l'activité et l'industrie françaises, quoiqu'elles aient été quelquefois contrariées par l'ancien Gouvernement, interrompues dans leurs efforts par l'intempérie du climat, et livrées aux fléaux qui désolent souvent ce pays.

Les recherches immenses de l'Auteur, son travail opiniâtre, son exactitude infinie, l'élégance, et la clarté de son style, ses connaissances dans plus d'un genre, son jugement sûr, l'esprit de justice qui le dirige toujours, les sentimens de patriotisme qui l'animent, ceux d'humanité qui l'inspirent, les vues sages et profondes qu'il expose, lui donnent des droits à l'estime et à la reconnaissance du public, surtout à celles des Colons de tous les pays.

Il en avait acquis déjà par plusieurs autres ouvrages, qui prouvent son ardeur infatigable pour le travail, son patriotisme, et ses lumières. Il se ménage de nouveaux éloges par les travaux auxquels il se livre depuis longtemps, et qu'il ne tardera pas à communiquer au public, si les devoirs de sa place lui en laissent le loisir. Il annonce l'Histoire de Saint-Domingue, jusqu'au moment de la Révolution. L'impartialité dont il fait profession, l'esprit de philosophie qui le dirige, l'exactitude qu'il apporte dans toutes ses descriptions, les images dont il sait les embellir, les agrémens et les ornemens qu'il y répand, tout fait désirer cet Ouvrage.

Les traités complets qu'il tient en réserve sur toutes les cultures coloniales, attendent, sans doute, la paix pour être publiés. L'Auteur est trop bon citoyen pour en priver le public qui en retirera, sans doute, de grands avantages ; car la prospérité des Colonies intéresse toute la République. C'est une vérité qu'on a voulu étouffer dans des temps de délire et d'extravagance ; mais elle reparaît aujourd'hui avec plus d'éclat que jamais.

La lecture des deux Ouvrages dont j'ai parlé, et qui complètent la Description de Saint-Domingue, m'a suggéré quelques observations, dont je fais part aux Habitans de nos Colonies des Indes Orientales. Heureux ! s'ils y trouvent, comme je le désire, des objets d'utilité. Plus heureux ! si

⁽¹⁾ : S'il y avait une Bibliothèque publique dans la Colonie, ce serait là où je les placerais.

les Habitans de Saint-Domingue, et ceux de toutes les Colonies, en général, remarquent, dans cet écrit, quelques observations dont ils puissent profiter, pour leur avantage, et pour celui de l'humanité.

La comparaison que mes compatriotes pourront faire du climat de Saint-Domingue, à celui des Iles de France et de la Réunion, leur fera sentir que ce dernier est infiniment préférable. Celle qu'ils feront du physique des deux pays est encore à l'avantage du leur. Ils n'ont qu'une seule chose à désirer ; encore n'est-elle pas aussi nécessaire pour eux que pour cette grande Ile, sujette à des sécheresses longues et fréquentes ; c'est la possibilité et la facilité de l'arrosement artificiel des terres.

C'est à ce moyen d'industrie que Saint-Domingue doit la fertilité de son sol et l'abondance de ses productions. Sans l'art heureux qui a su tirer parti de la multiplicité des rivières, pour en distribuer les eaux sur les terres, elle serait restée dans la médiocrité. On doit cependant convenir qu'elle compte au nombre de ses avantages, 1°. d'être peu éloignée de la Métropole ; circonstance qui, malgré ses pertes, a entretenu, a même augmenté peu à peu sa population, lui a procuré des secours pécuniaires de la mère-patrie, et a excité l'émulation et le travail des Colons, en assurant le débit de leurs denrées, et en leur procurant tous leurs besoins ; 2°. d'être extrêmement étendue, et d'offrir, vu le gisement des terres, des mornes, et des montagnes, des expositions très-variées, qui multiplient les différentes températures de l'air, et qui permettent la culture des végétaux des zones chaudes et tempérées ; soit qu'ils exigent un air plus ou moins raréfié, ou plus ou moins humide ; soit qu'ils demandent un sol plus ou moins léger, plus ou moins profond, plus ou moins substantiel. Mais ses fréquens tremblemens de terre, qui détruisent quelquefois les cités, en faisant écrouler les maisons, et en causant des incendies, que l'effroi et le trouble qui en sont les suites empêchent d'éteindre ; ses affreux ouragans qui renversent les bâtimens et les plantations ; les fréquens orages qui causent les débordemens des rivières, et qui occasionnent de grands dégâts ; l'insalubrité de l'air qu'on y respire, et même celle des eaux qui arrosent ce pays ; les ravages auxquels sont sujets les végétaux qu'on y cultive, par les insectes auxquels ce climat humide donne naissance, et qui ont forcé d'abandonner, dans certains quartiers, des cultures qui y étaient autrefois très-florissantes, telles que l'indigo et le cacaoyer ; les longues sécheresses auxquelles cette Colonie est exposée, qui anéantissent les espérances du cultivateur, et qui amènent des épizooties dévastatrices, d'autant plus affligeantes, qu'elles suspendent l'exploitation du sucre, qui est la principale production du pays ; les épidémies qui enlèvent si souvent des bras à l'agriculture, et qui ralentissent les progrès de la population ; enfin les incursions et les dévastations de l'ennemi pendant la guerre ; tous ces maux semblent devoir compenser les avantages que cette Ile tire de sa position et de sa fertilité. Sa prospérité a coûté bien des pertes à l'humanité, et l'on peut mettre en question si celle-ci y a gagné. La solution de ce problème moral et politique nous mènerait trop loin, si nous voulions entrer dans une discussion approfondie, qui exposerait les maux et les avantages, et qui les comparerait entr'eux.

L'Ile de France, située au centre, pour ainsi dire, de l'Océan Indien, est la clé du commerce que nous devons y faire, et doit être envisagée comme le boulevard de toutes nos possessions dans les Indes, et comme la souche de tous les établissemens que nous pourrions y former. Elle est salubre ; elle est fertile ; ses eaux sont saines ; et quoiqu'elles ne soient pas assez abondantes pour arroser une partie de sa surface, son sol et sa température sont propres à la culture de toutes les productions coloniales. Elle n'est point sujette aux tremblemens de terre qui bouleversent souvent des parties du sol de Saint-Domingue, ni aux sécheresses qui affligent quelquefois cette grande Ile, ni aux ravages causés dans celle-ci par d'affreux orages, et par les débordemens dévastateurs de ses rivières, ni aux épizooties qui enlèvent la subsistance de l'homme, qui annulent, par le défaut des moyens d'exploitation, les récoltes les plus précieuses, et qui obligent à des remplacements très-coûteux. Elle n'éprouve point de ces épidémies qui moissonnent, à St.-Domingue ⁽²⁾, les Blancs et les Noirs, et qui attaquent sur-tout les Européens. Si elle est exposée de même au fléau des ouragans, ils y sont moins fréquens, moins violens, et moins destructeurs. Ses deux ports n'attendent que les secours bienfaisans et politiques d'un Gouvernement sage, avisé, et protecteur, pour tenir en sûreté, contre la violence des tempêtes, tous les vais-

(²) : Il paraît, d'après les relations du citoyen Moreau de Saint-Méry, qu'elle donne naissance à une plus grande quantité d'insectes destructeurs que l'Ile de France, et que l'air y est beaucoup plus humide. Cette disposition habituelle de l'atmosphère a des inconveniens dont le détail serait trop long. Elle influe sur les trois règnes, minéral, végétal, et animal.

seaux qui y aborderont. On n'y connaît point ces *ras de marée*, qui, jetant avec violence à la côte, dans les Antilles, tous les bâtimens qui s'y trouvent, ne laissent aucun espoir de salut aux infortunés matelots. L'Ile de France n'est point exposée aux incursions et aux dévastations de l'ennemi. Lorsqu'elle aura pris un certain degré d'accroissement, et que ses deux ports seront fréquentés, il sera comme impossible à l'ennemi de les bloquer l'un et l'autre, puisque l'un est au vent, et l'autre sous le vent de l'Ile, à moins qu'il ne divisât ses forces. Enfin cette Colonie, par la sagesse de ses Habitans, a été jusqu'à présent préservée des ravages révolutionnaires qui, après avoir détruit une grande partie de la population blanche et noire de Saint-Domingue, forcé une autre partie à s'expatrier, incendié les villes et les habitations, renversé les plantations, ont amené, à plusieurs reprises, la guerre civile, et toutes les horreurs qu'elle entraîne avec elle ; au point qu'il est douteux si cette importante Colonie, qui fit autrefois la gloire et la prospérité de la France, survivra aux dévastations qu'elle a éprouvées, et qui la désolent encore aujourd'hui, et si elle sera comptée, un jour, au nombre des possessions de la République ⁽³⁾. Écartons, toutefois, des idées aussi sinistres. Espérons que le génie bienfaisant qui régit la France, après lui avoir donné la paix, étouffé l'esprit révolutionnaire, comme un monstre dévastateur, affermi le règne de la justice, relevé l'agriculture, les arts et le commerce, ranimera, dans les Habitans de Saint-Domingue, cet esprit de patriotisme, si naturel aux Français, et qu'il viendra à bout d'assoupir leurs dissensions. Croyons que les Colons de cette Ile fameuse, revenus de leurs égaremens, tourneront toute leur activité vers des objets d'industrie ; mais nous aurons toujours à déplorer les malheurs qu'ils ont éprouvés, et les pertes immenses et peut-être irréparables qu'ils ont faites, La prospérité passée de Saint-Domingue doit être un sujet d'émulation pour les habitans des Iles de France et de la Réunion. Ils ont, sur les Colons de cette Ile fameuse, des avantages inappréciables, dont ils doivent sentir l'importance. Nul doute qu'à la paix le Gouvernement ne s'occupe essentiellement de leur prospérité. Ils verront arriver, dans leurs ports et dans leurs rades, quantité de vaisseaux attirés par la liberté du commerce, et par l'abondance des denrées qu'ils seront assurés d'y trouver. Ils verront débarquer chez eux un grand nombre de Français, à qui la révolution n'a laissé d'autre ressource que celle de transporter, hors de leur pays, leurs travaux et leur industrie, et qui préféreront une île salubre et tranquille à celle où ils ne trouveraient qu'une existence précaire, incertaine, et sujette à des inquiétudes, tant au moral qu'au physique. Ces réflexions m'ont rendu encore plus ardent que je n'étais, à rechercher les moyens de multiplier leurs jouissances, et d'augmenter leurs richesses.

J'ai distribué à mes compatriotes des graines de beaucoup d'espèces. Les unes m'ont été fournies par le citoyen Thouin, Directeur du Jardin National de Paris : d'autres ont été achetées à Brest, sur ma demande, aux dépens du Gouvernement. Enfin, dans ma relâche à Ténériffe, je m'en suis procuré par mes propres soins, et par ceux du citoyen Broussonnet, membre de l'Institut National, et Commissaire des Relations Commerciales de la République Française, aux Iles Canaries, dont le patriotisme et l'amour de l'humanité ne sont pas les seules vertus. Il m'a engagé à partager avec lui ma collection de graines, pour les distribuer à nos bons et fidèles alliés les Espagnols, qui nous ont rendu tous les services que nous pouvions attendre d'une Nation qui a embrassé notre cause avec loyauté. J'ai cru devoir me prêter à ce sacrifice, pour témoigner aux Espagnols notre reconnaissance de leurs bons offices. J'ai même promis à M. le Général de Perlasca, Gouverneur-général des îles Canaries, au cit. Broussonnet, et à M. le Marquis de Nava, qui prend l'intérêt le plus vif à l'accroissement du Jardin de botanique, établi par ses soins et à ses frais à Ténériffe ⁽⁴⁾, de leur envoyer des graines, des végétaux utiles ou précieux, de l'Ile de France ⁽⁵⁾. C'est ainsi que, par une communication réciproque de bons offices ; les hommes de toutes les Nations devraient s'entraider mutuellement, au lieu de concevoir, les uns contre les autres, des jalousies qui exigent l'exclusif, qui donnent naissance à des rivalités interminables, et qui les portent à se détruire.

Parmi les acquisitions que j'ai faites à Ténériffe, celle de la semence de la glaciale, que je dois uniquement à la bonne volonté du citoyen Broussonnet, me paraît la plus intéressante. J'en parlerai à la

⁽³⁾ Ceci était écrit dans l'an VIII.

⁽⁴⁾ Il en a fait présent au Roi d'Espagne, et par conséquent à l'Etat. Le patriotisme est une vertu de toutes les Nations. Ce n'est pas la seule que la renommée attribue à cet homme généreux.

⁽⁵⁾ J'ai tenu parole depuis mon retour en France.

fin de ces notes. Ce que j'en dirai ne sera que le rapport fidèle des entretiens que j'ai eus avec lui à ce sujet.

Je ne détaillerai pas ici les différentes graines que je me suis procurées dans cette Ile, parmi lesquelles je distingue celles du mûrier noir, des figues blanches et rouges de deux espèces, du raisin blanc, des gros citrons, des prunes, et des pêches jaunes, des pêches blanches, des abricots, du bâlo, etc., etc. ; mais je témoignerai mes regrets de n'avoir pas pu me procurer des graines de Bois-de-Rhodes, (en Espagnol *Lena-Noël*) et des noix d'Argan, afin que les Voyageurs qui se trouveront à Ténériffe, dans une autre saison, s'occupent de ces deux objets, pour en enrichir les Iles de France et de la Réunion,

Le Bois-de-Rhodes est connu dans le commerce, par l'odeur de roses qu'il exhale. C'est un convolvulus qui vient très-gros et très-haut. J'en ai une bûche qui a plus de six pouces de diamètre. On pourrait faire avec ce bois des meubles précieux, qui exhaleraient une odeur très-agréable. L'Argan est un très-bel arbre, très-haut, très-touffu, dont les fruits fournissent, par expression, une huile douce, très-bonne & manger, et comparable à la meilleure huile d'olives ⁽⁶⁾. On trouve aussi cet arbre à la côte de Barbarie, du côté de Mogador ; peut-être existe-t-il à la côte orientale d'Afrique. Je n'ai pas eu occasion de voir cet arbre à Ténériffe ; je n'ai pu m'en procurer qu'une seule graine ; elle est ovoïde, un peu plus grosse qu'une aveline ordinaire, lisse et brune ; l'enveloppe ne paraît pas ligneuse : elle a été plantée avec tous les soins qu'elle mérite.

J'engage aussi les Voyageurs à prendre, aux Canaries, des amandes douces, dites *princesses*, dont la coque est tendre, (je n'ai pu avoir que de celles dont la coque est dure), et des noix et des châtaignes : la saison de ces fruits était passée, lors de mon séjour à Ténériffe. Les arbres qui les produisent réussissent dans les Iles Fortunées, dont le climat est plus analogue au nôtre, que le climat de France. Si j'avais été dans un vaisseau plus grand et plus commode, j'aurais embarqué quelques caisses remplies de plants d'arbres, entre deux terres ; je regrette beaucoup que les circonstances m'aient empêché d'en emporter.

Peu de temps avant mon départ de Ténériffe, le citoyen Broussonnet reçut une grande caisse couverte, remplie d'oignons et de bulbes, bien arrangés avec du son ⁽⁷⁾. Elle s'était trouvée à bord d'une prise anglaise, venant de Serre-Lionne, (Serra-Leona) établissement anglais à la côte d'Afrique. Cette prise avait été faite par la corvette de l'État, *la Bergère*, qui l'a conduite à Ténériffe. Le cit. Broussonnet m'en a donné une partie, pour l'Ile de France. Je les ai partagées dans deux caisses, qu'on a placées bâbord et tribord des bouteilles. La plus grande est malheureusement tombée à la mer, lors des grands roulis que nous avons éprouvés au premier passage du Tropique du Capricorne. Il eût été possible que cette acquisition devint utile à nos Colonies Orientales. Ces oignons, ces bulbes, qui étaient envoyés à Londres, nous sont entièrement inconnus. On n'a trouvé sur la prise qui en était chargée, aucune notice qui put donner la moindre indication sur leurs genres, sur leurs propriétés, sur leurs usages, sur leur culture ; mais le citoyen Céré, aux soins duquel la seconde caisse a été confiée, trouvera le moyen de faire prospérer ces végétaux, en les plaçant dans une terre légère, semblable à celle de cette partie de l'Afrique, où ils ont pris naissance, qui est en général sablonneuse, et dans l'exposition la plus chaude de Monplaisir, à l'abri des vents généraux. En examinant leurs fleurs et leurs fruits, il déterminera leurs genres, et peut-être pourra-t-il découvrir leurs propriétés, par analogie ; mais n'en eussent-ils d'autres, que de servir à l'agrément, c'est toujours une acquisition intéressante pour nos Iles. Si les Voyageurs qui vont à Madagascar, et à la côte orientale d'Afrique, et ceux qui parcourent d'autres pays, étaient animés du sentiment de philanthropie, ils pourraient enrichir nos Iles de productions utiles ou agréables, qui contribueraient à leur prospérité, et à augmenter les jouissances de leurs habitants, et qui se répandraient ensuite dans d'autres contrées, pour le bien de l'humanité.

⁽⁶⁾ : L'île de Madagascar, dont nous ne connaissons pas encore toutes les productions, renferme peut-être dans son sein quelque végétal dont les fruits fourniraient une huile bonne à manger.

⁽⁷⁾ : Cette méthode n'est pas la meilleure pour transporter au loin des bulbes, des oignons et même des graines. Il vaut mieux les arranger dans des caisses, avec de la terre, qu'avec du son, lors même qu'on veut tenir la caisse fermée pendant tout le voyage ; mais alors il faut employer une terre meuble, et passée au travers d'une claie un peu serrée, et l'humecter un peu.

Afin d'exciter l'émulation des Voyageurs, je voudrais que la reconnaissance, mue par la politique, ordonnât l'élévation d'une pyramide dans le Jardin National de l'Île de France, où l'on inscrirait les noms des citoyens qui ont bien mérité de la colonie, en y introduisant des végétaux utiles.

Les Espagnols ont élevé, près de Manille, dans l'Île Luçon, sur le terrain du Jardin Royal de Botanique, un monument semblable, à la mémoire du Docteur Noroña, qui avait donné ses soins, pendant, qu'il résidait à Manille, à l'ordre et à l'arrangement de ce jardin. Nous avons vu ce Savant périr malheureusement à l'Île de France, victime de sa passion pour la Botanique. Elle l'avait conduit à Madagascar d'où il revint avec une obstruction au foie. J'attendais une occasion pour répandre quelques fleurs sur sa tombe. C'est un devoir que je remplis, puisqu'il m'avait nommé l'héritier de ses dessins et de ses manuscrits. J'ai remis les uns et les autres à l'Académie des Sciences de Paris, dont j'étais alors l'un des correspondans. Elle les a confiés, sur ma demande, au citoyen Labillardière, qui avait donné des preuves de ses connaissances en Botanique et en Histoire naturelle. Il a été détourné, jusqu'à présent, du soin de les publier, par le voyage qu'il a entrepris, peu de temps après, avec le Général d'Entrecasteaux, que la mort a malheureusement enlevé au milieu de ses courses, et par les travaux auxquels il s'est livré pour la rédaction et l'impression de ses intéressantes observations pendant ce voyage. Elles venaient de paraître, au moment de mon départ de France, dans l'an 8 : elles attireront sûrement l'attention des savans et des curieux.

Un botaniste Français, dont je regrette bien qu'on n'ait pas pu me dire le nom à Ténériffe, est inscrit sur la même pyramide que Noroña, pour les soins gratuits qu'il a donnés pendant quelque temps au Jardin Royal de Manille. J'ai appris ces détails d'un Espagnol, Agent de la compagnie des Philippines, qui a résidé à Luçon, et qui se trouvait à Ténériffe, lorsque j'y ai passé. Des Français, des républicains, seront-ils moins reconnaissans que des peuples gouvernés par un Monarque ?

Je ne doute pas que cet exemple ne soit imité par toutes les Colonies françaises. « Un colon estimable du Port-au-Prince, dit le citoyen Moreau de Saint-Méry, dans sa Description de Saint-Domingue, in-4°, pag.169, t.1, proposa au mois d'août 1787, une souscription pour ériger une statue à des Clieux, ce généreux militaire qui a donné aux Antilles l'utile café, par une privation courageuse, en 1721⁽⁸⁾. La souscription ne produisit que 4,032 livres. Un autre Colon proposa, au mois de mars 1788, de convertir le projet de la statue en une maison d'éducation, où en l'honneur de des Clieux, on recevrait cinquante orphelins de la Colonie ». Un curé de St-Domingue fit ensuite une autre proposition dans la même vue. « Tout ce qui n'est que utile, ajoute l'Auteur, doit être long-temps à se réaliser : la maison d'éducation n'existe pas plus que l'hommage à rendre à Gabriel des Clieux, mort en 1786, âgé de 87 ans ». J'espère que ma proposition aura un meilleur sort ; elle n'exige pas des dépenses considérables ; et si l'Île de France refusait l'honneur de la priorité de l'exécution, ce que je ne puis pas admettre, je ne doute pas que le Gouvernement actuel, qui désire la prospérité des Colonies, n'adopte ce projet, et ne le fasse exécuter dans toutes les Colonies qui appartiennent à la France.

Le nom de Mahé la Bourdonnais, qui a introduit à l'Île de France le manioc et le camanioc du Brésil, et qui a forcé les habitans d'alors à les cultiver, malgré leurs préjugés contre ces racines nutritives qui assurent la subsistance de la Colonie, serait inscrit le premier. Viendrait ensuite celui de feu Le Juge, qui a été pendant long-temps le second Commandant de l'Île. Il demandait à tous les marins des plantes exotiques, et cultivait dans son jardin celles qu'on lui apportait bien rarement. C'est à ses soins que nous devons plusieurs espèces de mangues, l'avocat du Brésil, la rose de Perse, etc. Le nom de feu Porcher, Conseiller au Conseil supérieur de Pondichéry, qui nous a envoyé de Karikal, où il commandait, le canelier de Ceylan, qu'il devait aux intelligences qu'il entretenait dans cette Île, et celui de feu Magon, Gouverneur de l'Île de France, qui a donné des soins particuliers à la multiplication des arbres et des plantes utiles qu'il avait chargé Aublet, botaniste et pharmacien, de cultiver, doivent trouver place sur notre pyramide. Le nom de mon respectable ami feu Desforges Boucher qui, pendant tout

⁽⁸⁾ : Des Clieux, Chef d'Escadre et Cordon-Rouge, obtint, en 1721, une graine rouge de café du Jardin Royal des plantes : il la mit dans un pot avec de la terre, et s'embarqua dans un vaisseau qui allait à la Martinique. La traversée fut longue ; on régla l'eau, il prit sur sa boisson journalière ce qui était nécessaire à l'entretien de la jeune plante. C'est elle qui a donné naissance à tous les cafiers de l'Amérique. La postérité de cet excellent Citoyen existe. J'ai connu particulièrement son fils qui s'est retiré, il y a long-temps, du service. Capitaine de vaisseau du Roi.

le temps de son gouvernement, a fait venir de Madagascar, de Batavia, du Cap de Bonne-Espérance et d'ailleurs, des graines et des plantes d'arbres utiles, dans nos Iles, doit être pareillement inscrit. Il prenait beaucoup d'intérêt à l'accroissement du *Réduit*, et sur-tout aux canelières et aux poivriers. Ceux des capitaines de Joannis, Surville, et Marion-Dufresne, qui ont procuré à nos Iles le gourami de Batavia, cet excellent poisson qui s'est multiplié dans nos rivières et dans nos pièces d'eau, et plusieurs arbres du même pays, prouveraient que de braves gens qui ont acquis de l'honneur dans les combats, ont eu à cœur de se rendre utiles à nos Colonies. Ils nous ont apporté les mangoustans et les durions ; ils ont péri. On a remarqué que les mangoustans, transplantés au delà du quinzième degré de latitude, ne réussissaient pas. Cependant il y en avait un apporté par Surville, chez le citoyen Hubert, où il a donné fruit en 1788, et qui le premier a eu l'art de multiplier, et la générosité d'en distribuer des plantes dans les deux Iles. La correspondance qui s'est établie entre elles et Batavia, permet de faire venir le durion, et d'autres espèces d'arbres dans nos Iles. Je désirerais qu'on en envoyât à Madagascar, dont la température, dans la partie du nord de cette Ile, leur serait plus favorable même que celle de l'Ile de France, parce qu'elle est plus chaude et plus humide.

Mon oncle Brénier, mort des suites de ses blessures, dans l'Inde, en combattant pour la patrie, doit être rangé dans la même classe que les trois marins que je viens de citer. Il connaissait mon goût pour l'acquisition des plantes exotiques, et même le partageait. Il m'en a envoyé beaucoup de la côte de Coromandel, en différentes fois. Il y mettait un zèle rare, que lui inspirait le désir d'être utile à nos Colonies, plus encore que celui de m'obliger. C'est à lui que je dois le lilipé, le porcher, le margosier, le savonier de l'Inde, la longue, (palmier du même pays) etc., etc., que j'ai cultivés à Palma.

Le nom du célèbre d'Estaing, dont la fureur populacière a payé, par une mort prématurée, les services rendus à l'État, trouverait, dans cette inscription, une réparation authentique. Il a envoyé de Gombrom à l'Ile de France deux chameaux, mâle et femelle ; acquisition dont il sentait toute l'utilité pour nos Colonies ⁽⁹⁾. Ils n'ont pas réussi, et je crains que ce ne soit faute de soins. Je les ai vus négligés dans l'emplacement des casernes, d'où on les a envoyés, mal à propos, à l'Ile de la Réunion. C'est encore à ce fameux Général que nous devons les noix de Bancoul.

Le nom de feu Modave, mon ami et mon voisin, a des droits à l'inscription. Il nous a procuré le ravine-sara, et des plants de verjus du Fort-Dauphin, à Madagascar, où il avait été envoyé, en 1768, pour y former un établissement, qu'il était en état de diriger mieux que personne, et qui a été relevé avec une précipitation, une légèreté, une impatience, dignes de la frivolité de l'ancien Gouvernement. C'est encore lui qui nous a envoyé les souches de *Martins*, qui peuplent aujourd'hui les deux Iles, ces oiseaux précieux pour l'agriculture qu'ils préservent des ravages des insectes et qu'on devrait introduire à Saint-Domingue et dans les autres Antilles, ainsi qu'à Cayenne.

Les noms de l'abbé Gallois, à qui nous devons le camphrier, et les arbres à suif, à thé, et à huile de bois ; de Bossinot, qui nous a apporté de la Chine la patate précoce, et l'arbre à suif ; de Marnière, à qui nous devons aussi l'arbre à huile de bois, les longanes, et l'arbre de vernis du même pays, doivent être inscrits.

Je suis fâché d'avoir oublié le nom du respectable Missionnaire de la Chine, qui vint, en 1766, à l'Ile de France, et qui apporta des graines de l'arbre à huile de bois, et de celui de vernis, dont il fit présent au capitaine Marnière, qui l'avait conduit de Canton dans notre Ile, avec un plant de vernis, que celui-ci me donna. Je distribuai une partie des graines, et je plantai l'autre : celles d'huile de bois, sont les seules qui aient prospéré. Quant à l'arbre de vernis, il a une végétation très-lente. Je ne l'ai vu qu'une seule fois en fleurs dans mon jardin ; elles n'ont pas noué. Il a péri peu de temps après par un coup de soleil ; mais je l'avais multiplié par le moyen de ses rejetons, et j'en ai laissé deux plants dans le Jardin de Palma. Je conjecture que cet arbre demande, pour prospérer, une exposition plus fraîche. Ce n'est pas la seule acquisition que nous devons aux Missionnaires. Les Évêques de la Cochinchine, du Tonkin, et du Pégou, que j'ai vus à leur passage à l'Ile de France, m'avaient promis des envois pré-

⁽⁹⁾ : Il y a beaucoup de chameaux dans les Iles Canaries, où ils sont employés très-utilement aux transports. Cependant les chemins sont en général très-mauvais à Ténériffe, et souvent montueux. C'est une acquisition que nos Iles doivent faire, et qui serait de la plus grande utilité à Madagascar, si l'on se détermine enfin à y former un établissement, sans lequel nous ne pouvons guère espérer de nous voir rétablis dans l'Indoustan, d'une manière solide et avantageuse.

cieux de ces différens pays, Les circonstances y ont mis obstacle ; mais j'espère qu'ils saisiront celles qui se présenteront à la paix, de remplir leurs promesses. Je ne doute pas que le Gouvernement ne s'empresse de rétablir les missions étrangères sur le pied où elles étaient avant la révolution : elles ont rendu de grands services. Les Anglais, les Suédois, les Danois, reconnaissent leur utilité : ils ont toujours accordé faveur et protection aux Missionnaires. Ce rétablissement, qu'invoque le patriotisme éclairé par une sage politique, me paraît digne des sollicitations des Assemblées Coloniales de nos deux Iles, d'autant plus qu'une grande partie des missions étrangères ont beaucoup plus de rapports avec les différentes parties des Indes Orientales, qu'avec les autres pays de la terre.

Les noms du respectable Poivre, qui a été Intendant de l'Ile de France ; de Provost, Commissaire de la Marine ; du Capitaine d'Etchevery [Etcheverry], qui nous ont procuré les arbres à épicerie fines des Moluques, le *rima-granulosus*, et d'autres végétaux ; le nom du naturaliste Commerson, qui mérite, à plus d'un titre, une place honorable dans notre inscription, par ses travaux sur la botanique de nos Iles, et sur celles du Fort-Dauphin, et par le présent qu'il nous a fait de la framboise de Bouro, l'une des Moluques, et de l'Évy d'Otaïti, doivent tous être inscrits sur notre pyramide, ainsi que ceux du brave Général Bellecombe, et du citoyen Séraphin Merdier, supérieur de l'hôpital des Religieux de la Charité du Cap, qui m'a envoyé, à la recommandation de ce Gouverneur-général de Saint-Domingue, des caïmites, et des chênes d'Amérique, etc. C'est aux soins de cet agriculteur aussi zélé qu'éclairé, que feu Bellecombe avait confié un envoi de graines, que je lui avais adressées de l'Ile de France à Saint-Domingue. Un autre envoi fut pris et transporté à la Jamaïque, où les Anglais possèdent depuis ce temps le canelier, et plusieurs autres végétaux de l'Orient.

Le nom du fameux Thouin, membre de l'Institut National, doit orner cette pyramide. Il est un de ceux qui a fait le plus d'envois au Jardin National de l'Ile de France, Le citoyen J. Martin, botaniste et directeur du Jardin National de la Guyane, nous en a apporté une collection, de la part de l'Académicien, qui depuis nous a fait d'autres envois. Le même citoyen Martin fit le voyage de l'Ile de France à la côte de Malabar, pour y recueillir de nouvelles richesses, et nous apporter des poivriers, des cardamomes, etc. Il fut aussi chargé de conduire à Cayenne, une collection intéressante de végétaux, que lui remit, à l'Ile de France, le citoyen Céré.

Nous avons déjà des poivriers dans l'Ile. J'en avais même fait une plantation à Palma, longtemps avant le voyage du citoyen Martin à Mahé. Ils fleurissaient sans donner fruit : mais ceux transportés par ce botaniste, sont fertiles. La culture de cette liane n'est pas encore connue. Il lui faut un sol sablonneux ou léger, une température chaude et humide. Il me semble que la nature n'a pas placé de poivriers au-delà du douzième ou du quinzième degré de latitude. C'est donc à Madagascar, dans la partie du nord de l'Ile, et peut-être à Foule-Pointe, et à la Baie d'Antongil, que nous pouvons espérer de faire réussir de grandes plantations de poivriers ; aussi je serais d'avis que l'on formât, au plutôt, un jardin de botanique dans cette grande Ile, pour lui fournir les objets qui lui manquent, et les multiplier, et pour y rassembler ce quelle produit d'utile. Certes, le nom du citoyen Céré ne peut manquer d'être inscrit sur notre pyramide, avec tous les éloges qu'il mérite, et qui sont dans toutes les bouches ; puisque c'est à son zèle, à ses soins, et à son intelligence, que nous devons la conservation et la multiplication de tous les végétaux qui sont au Jardin National, et dont la liste serait trop longue à détailler.

Le respectable citoyen La Grenée, qui a obtenu un éloge mérité dans l'Histoire Philosophique des deux Indes, et qui a fait souvent des envois de graines de Pondichéry à l'Ile de France, tant au Jardin National qu'à moi-même, mérite une place distinguée.

Les cit. La Billardière et la Haie, qui ont fait le voyage avec feu d'Entrecasteaux, dans les mers Australes, et qui nous ont apporté l'arbre-à-pain farineux, ne doivent pas être oubliés. Le premier est un botaniste distingué ; le second, un bon agriculteur, dont les soins ont eu les succès qu'on en attendait. Enfin, je terminerai cette longue liste, quoiqu'incomplète, par les noms de deux Colons de l'Ile de la Réunion, les citoyens Lecomte et Hubert, agriculteurs zélés, hommes instruits et éclairés, citoyens recommandables qui, depuis long-temps ont entretenu une correspondance avec moi et avec le citoyen Céré, et qui nous ont envoyé souvent, en échange de nos envois, des choses utiles ou précieuses, des remarques et des observations intéressantes. Je dois même au citoyen Lecomte, botaniste éclairé, des descriptions exactes et complètes, qu'il a faites à ma sollicitation, de beaucoup de végétaux indigènes de l'Ile de la Réunion, que j'ai données à feu mon respectable ami, le citoyen le Monnier. Je regrette beaucoup de n'en avoir pas pris copie ; car je crains qu'elles ne soient perdues.

Il serait peut-être à propos de faire une enquête, dont le résultat serait soumis à la décision de l'Assemblée Coloniale, pour placer, par ordre de date, les noms des citoyens bienfaisants qui doivent, être exposés à la reconnaissance du public, et sur-tout pour n'en oublier aucun, et pour n'en point admettre sans preuves.

Ceux-là auront également des droits à l'inscription proposée, qui nous procureront le *mallora* ou *mellory*, espèce de palmier semblable au voakoa par son port, par son feuillage, et par son fruit, qui croit dans les îles Nicobar, et qui produit une farine nutritive ; l'indigo vert, le calembac, le bois-d'aigle, le canelier de la Cochinchine, dit bois-de-sucre, l'arbre du même pays, qui donne la gomme-gutte, et les cannes-à-sucre qui y sont si productives ; le cotonier de la Chine, dont la laine est employée à faire les nankins ; le coton-de-soie de Saint-Domingue, dont il sera question dans cet Ouvrage ; l'arbre qui donne la gomme copal, et qui doit se trouver à la côte orientale d'Afrique, du côté de Mozambique, de Quiloa, de Zanzibar, et vraisemblablement ailleurs ; l'apocyn indigofère de Sumatra, qui a été transplanté dans le Bengale ; l'indigo d'Agra, plante traçante, à fleurs jaunes, qui fournit, prétend-on, le plus bel indigo des Indes ; le superbe blé de Nagpour ; les pilis des Moluques, amandes que l'on dit excellentes et aphrodisiaques ; l'espèce de manioc des Antilles, que l'on récolte au bout de quatre mois de plantation ; les fruits de Saint-Domingue qui nous manquent ⁽¹⁰⁾, entre autres l'abricot d'Amérique ⁽¹¹⁾, le caïmite, la figue jaune, le gigiri, et en outre l'acajou-meuble et le gayac ; l'oranger doux de Data ⁽¹²⁾, et les délicieux ananas de Palna ; la grenade de Cachemire, qui est sans pépins ; les deux espèces de thé vert et noir de la Chine, qu'il faudra placer dans les expositions les plus fraîches ; puisque nous avons reconnu, par l'expérience, que ces arbres ne réussissaient pas bien aux Pamplemousses, ni au Réduit, ni même à Palma, dont le sol est plus élevé ; le cyprès distique de l'Amérique Méridionale, et le peuplier d'Italie, qui pourront réussir sur les montagnes de la partie centrale de Madagascar. Il nous reste encore beaucoup d'autres acquisitions à faire : le riz précocé de la Chine ; plusieurs autres plantes précieuses du même pays. Il ne sera peut-être pas inutile d'en présenter ici le détail, tel que ma mémoire me le rappelle, pour aider les voyageurs dans leurs recherches. La badiane, ou anis étoilé ; le *lien-wha*, (*nénuphar nelumbo*) ; le troesne ; l'abricot sauvage, dont les amandes, bonnes à manger, fournissent une huile douce ; les raisins et les melons du Hamy ; ceux-ci se coupent par tranches, se dessèchent, et se consomment pendant l'hiver ; le *polygonum* et la persicaire nommée *siao-lan*, desquels on retire une fécule bleue ; une petite espèce de *colutea*, dont les feuilles et les bourgeons les plus tendres produisent une substance qui donne une couleur verte, (III^e. V. de l'Ambassade anglaise à la Chine, page 3) ; le *cha-vaw*, (*camellia sesanqua*) ; le *pé-tsai*, ce légume si en vogue à la Chine ; les espèces de bambous de ce pays les plus utiles ; le jujubier, dont le fruit desséché

⁽¹⁰⁾ Je ne parle pas des corrosols, que nous avons depuis longtemps, et que nous devons, je crois, à feu Lejuge, ainsi que les atiers, qui nous sont venus de l'Inde. Je ne cite pas non plus les sapotiliers. J'en ai reçu, il y a très-long-temps, des graines de la Martinique ; j'en ai laissé deux très-beaux arbres à Palma, qui fleurissaient tous les ans, avant mon départ, sans donner fruits, parce que la température est trop fraîche. J'en avais distribué des graines à plusieurs personnes, entr'autres à M. de Maissin, père, mon respectable ami, qui n'a eu qu'un seul arbre qui a fructifié en 1788. Son habitation, étant située sur le bord de la mer, est dans une exposition plus chaude que la mienne. Il m'en donna les prémices, dont je fis présent à feu le brave Parny, l'aîné, mort trop tôt pour ses amis et pour son pays, Créole, et habitant de la Réunion. Par ce moyen, cet arbre fruitier sera bientôt multiplié dans les deux Iles ; mais on ne doit le placer que dans les quartiers les plus chauds, si l'on veut en avoir des fruits.

⁽¹¹⁾ J'en ai apporté des amandes de Saint-Yague à l'Île de France, en 1775, mais en trop petite quantité : les fruits n'étaient pas mûrs à mon départ. Cependant, j'en ai laissé deux plants à Palma, qui venaient bien lentement, et j'en avais donné des noyaux à quelques habitants.

⁽¹²⁾ Il porte un fruit excellent, plus petit que celui de l'oranger ordinaire. J'en avais apporté des pépins du Bengale à l'Île de France, en 1767. Les arbres qui en sont provenus réussissaient à merveille sur mon habitation ; ils avaient même une végétation très-prompte. Des nuées de sauterelles, telles qu'on ne peut pas s'en former une idée, à moins de les avoir vues, les ont tous détruits dans un moment, en rongant les écorces de ces arbres qui étaient très-jeunes. Depuis ce temps, je n'ai pas pu obtenir des pépins de ces oranges, quoiqu'elles soient très-communes à Calcutta et à Chandernagor, dans leur saison. Les ananas de Patna y sont aussi très-communs : cependant, toutes les demandes que j'ai faites n'ont pas pu m'en procurer une seule couronne. Leur saison n'était pas arrivée lors de mon séjour dans le Bengale. On prétend que cet ananas est le meilleur de tous ceux qui sont connus.

est préféré aux meilleurs pruneaux ⁽¹³⁾ ; le *tchu-kou*, espèce de mûrier, dont l'écorce est employée à faire du papier ; la figue-caque ; le *lint-chy*, champignon chinois excellent. A ces productions de la Chine, j'ajoute le *chaya-ver* de l'Inde, dont les racines chevelues servent à teindre les toiles en rouge. (J'en avais fait venir de l'Inde dans une caisse ; les plantes ont péri : le *vety-ver*, qui les accompagnait, a réussi.) Le Bois-de-coulevre de Ceylan ; la calombe de Mozambique, et même le gin-seng de ce pays, quoiqu'il soit très-inférieur à celui de Tartarie ; la pistache verte ; la pêche, et le salep de Perse ; le véritable café d'Eden ; etc., etc., etc.

Nous avons aussi des productions à tirer du Japon, entr'autres le camphrie de ce pays, dont le produit est si estimé, et l'espèce de riz qui lui est particulière ; le gin-seng de Tartarie ; l'abaca de Luçon ; le châtaignier indigène de la même Ile, et la fève de St.-Ignace ; la rose à cent feuilles, et la rose blanche de France ; celle de même couleur, du Bengale, qui est charmante par sa forme élégante et par son odeur douce et agréable ; la rose jaune, celle de Provins et de Bourgogne ; la violette simple et double ; la lavande ; quantité de fleurs et de simples qui ont des propriétés médicinales ; une racine jaune, du Bengale, qui est nutritive ; la vigne de Malaga, et autres espèces choisies à raisins rouges ; des espèces de cannes-à-sucre hâtives et productives, s'il en existe ; celle dite médicinale, de Batavia ; les joncs de Malac ; la vanille ; l'arbre qui donne le benjoin ; l'argan ; le Bois-de-Rhodes ; le caroubier ; l'euphorbe (ces derniers se trouvent à Ténériffe). Les productions du Pérou, du Chili, du Mexique, nous sont encore inconnues, ainsi que celles de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Guinée, de Bornéo, et de l'intérieur de l'Afrique. Nous n'avons pas encore toutes celles du Brésil, quoique beaucoup de vaisseaux français y aient relâché, en allant à l'Ile de France. La noix pacane de la Louisiane nous manque.

Il régnaît autrefois, sur l'acquisition des végétaux, une insouciance bien fâcheuse, causée par le faux préjugé qu'ils ne pouvaient prospérer que dans le pays où la nature les avait placés. L'Ile de France est la première Colonie Européenne où l'on ait formé un jardin pépiniériste. Les Hollandais n'avaient au Cap de Bonne-Espérance qu'un jardin potager, pour fournir des légumes frais aux équipages de leurs vaisseaux qui y relâchent. Ainsi notre Colonie doit se glorifier d'avoir donné à toutes les Nations un exemple utile. C'est M. de La Bourdonnais qui a formé le jardin des Pamplemousses. Il a été fait, sous le prétexte de la culture du manioc ; mais, dans le fond, il n'était destiné qu'à l'agrément du Gouverneur. Celui du Réduit, commencé en 1749 ou 1750, doit naissance à M. David, qui succéda à la Bourdonnais. Il prit pour prétexte la nécessité de donner un asyle sûr aux femmes de la Colonie, en cas que l'Ile fut attaquée par l'ennemi ; mais l'amour seul lui suggéra l'idée de cet Établissement, dont la situation le rapprochait de la demeure de sa maîtresse : aussi, négligea-t-il entièrement Monplaisir pour le Réduit. Son successeur, M. Bouvet, n'était attaché ni à l'un, ni à l'autre. Cependant il se prêta à l'idée d'utiliser le Réduit, en y faisant cultiver des légumes, et des plantes médicinales pour l'hôpital, et en y formant une pépinière d'arbres précieux. C'est là où l'on déposa ceux que M. Poivre avait rapportés de la Cochinchine ⁽¹⁴⁾, et ceux qu'il avait été chercher à Manille, sur la frégate de la Compagnie des Indes, la *Colombe* ⁽¹⁵⁾, expédiée pour cet objet de l'Ile de France, en 1754, par M. de Lozier-Bouvet. Ce fait seul mérite que ce Gouverneur ait une place honorable dans notre inscription, quoique le succès de ce voyage n'ait pas répondu à ce qu'on devait en attendre. M. Magon, qui vint

⁽¹³⁾ : J'en avais un plant à l'Ile de France ; il fleurissait tous les ans, sans donner fruits. Il avait une végétation extrêmement lente, il demande sans doute une autre exposition.

⁽¹⁴⁾ Le canelier de ce pays, dont l'écorce est sans parfum. Il fut trompé par les Cochinchinois : il croyait avoir le canelier dit *Bois-de-sucre*, dont l'écorce, si estimée à la Chine, est très-supérieure en qualité à celle de Ceylan. Il apporta aussi du riz vivace, dit *riz-pérenne*, et du riz-sec de ce pays, auquel on a substitué, dans nos Iles, le *var-clan*, espèce de riz-sec cultivée à Madagascar, sur les montagnes. Quant au riz vivace, on ne le cultive pas ; il s'est conservé aux Pamplemousses, dans les endroits aqueux, car il ne prospère que dans l'eau.

⁽¹⁵⁾ Cette frégate s'arrêta aux Moluques, où elle ne put se procurer que deux jeunes muscadiers, et quelques noix muscades. Tout a péri à l'Ile de France. Je ne rapporterai pas les querelles auxquelles cette perte a donné lieu ; je dirai seulement que la *Colombe* n'était pas propre à cette expédition ; elle ne marchait pas ; elle gouvernait mal. Au surplus, pourquoi ne pas cultiver au Réduit, qui est un bien national, et dont l'exposition est plus fraîche et plus humide que celle de Monplaisir, beaucoup de végétaux qui se plairaient mieux dans le premier que dans le second ; par exemple, toutes les plantes annuelles, bisannuelles, ou trisannuelles, et autres de France ? Quant aux arbres fruitiers du même pays, ils demandent une température encore plus fraîche, et ce serait sur les lieux élevés, et dans l'intérieur de l'Ile, qu'on devrait les cultiver.

ensuite, mit l'intérêt le plus vif à l'accroissement du Réduit. J'ai été témoin, dans ma jeunesse, des soins qu'il donnait, malgré les embarras du gouvernement, aux plantes qu'on y cultivait. Il avait saisi la véritable destination de ce jardin, en administrateur et en homme d'Etat. Il avait compris que cette pépinière devait enrichir la Colonie de productions agréables, utiles, et fructueuses. Aussi j'insiste pour que son nom, inscrit sur nos fastes agricoles, passe à la postérité, comme l'un des bienfaiteurs de la Colonie. M. Poivre, Intendant de l'Ile de France, donna, en 1767, toute son attention au jardin des Pamplemousses, et l'enrichit de tout ce que le Réduit et même l'Ile entière possédaient et de tout ce qu'il put obtenir des voyageurs, pendant le temps de son administration. On doit donc le regarder comme le créateur de cet Etablissement.

Sans doute plusieurs objets que j'ai détaillés ci-devant, ne se plairont pas dans le sol et dans le climat des Iles de France et de la Réunion ; mais nous avons une grande ressource dans Madagascar, où nous devons les introduire. Elle a des parties sablonneuses qui seront propres aux végétaux qui ne s'accommodent pas d'un sol compact, ou tuffeux, ou argileux. Sa température a toutes les variétés que donnent et la différente élévation du sol, et les diverses expositions, et une étendue de plus de quatorze degrés du nord au sud. Ajoutons à cela l'influence des pluies et des vents, et celles des rivières, des étangs, et du débordement des eaux dans la saison pluvieuse. Si elles affluent dans de certaines parties, elles en laissent d'autres à sec. Mais j'oubliais que la plaine des Cafres, qui est très-étendue, quoi qu'elle forme le sommet de la montagne la plus élevée de l'Ile de la Réunion, est exposée à un froid très-vif, dans l'hiver ; aussi elle n'est point habitée. Les Créoles de cette Colonie n'en peuvent pas supporter la température, et les Nègres encore moins. C'est là qu'on pourrait placer des Européens, peut-être même des Nègres du Fort-Dauphin, et les végétaux de l'Europe.

J'ai appris que M. Hubert avaient réalisé en partie cette idée, et qu'ils avaient eu la satisfaction de cueillir des cerises mûres sous la zone torride.

Nous ne devons pas borner nos vues à l'utilité de nos Colonies Orientales. Celles de l'Occident méritent également notre attention. Le patriotisme nous en fait un devoir ; et la situation malheureuse où se trouve la plus considérable d'entr'elles, réclame toute notre sollicitude. Procurons-leur les moyens d'étendre leurs cultures à peu de frais, et donnons-leur, s'il est possible, de nouvelles ressources qui puissent assurer facilement et promptement la restauration de celle-ci, ou l'accroissement de celles-là.

Nous devons aussi nous occuper de l'acquisition des animaux utiles qui nous manquent. J'avais fait venir de l'Inde deux paons, mâle et femelle. Le premier arriva blessé, et mourut peu de temps après : la femelle a vécu long-temps ; elle était privée. J'avais apporté du Cap de Bonne-Espérance à l'Ile de France, quantité de petites tortues de terre : elles ont toutes été volées par les noirs, sans donner de postérité. J'avais embarqué des canards de montagnes de ce pays, gibier excellent ; on les a mangés à bord. Voilà déjà quatre espèces d'animaux que l'on peut procurer à nos Iles ; les chameaux, dont j'ai parlé ci-devant, les paons, les canards de montagnes du Cap, qu'on élève domestiques, et les petites tortues de terre, dites *barriolées*. Ajoutons-y les tortues d'eau douce, que l'on trouve à la côte de Comorandel, et qui font un mets délicat, les gazelles de l'Inde, dont il y a plusieurs espèces, les pigeons-paons du Bengale : j'en avais apporté, ainsi que des tourterelles, à mon retour de ce pays, en 1767. (C'est dans le même temps que j'ai introduit le Bois-noir à l'Ile de France). On a détruit les premiers qui étaient privés. Les tourterelles, lâchées dans mon jardin, se sont jetées dans le bois, où elles ont peuplé : elles doivent être maintenant répandues dans toute l'île. Nous avons encore à regretter les faisans ⁽¹⁶⁾, que l'Intendant Poivre nous avait apportés de Cadix, et les sarcelles de l'Inde à désirer et

⁽¹⁶⁾ : A mon départ de France, en 1775, j'obtins, de la générosité du Prince de Soubize, douze œufs, nouvellement pondus, de faisans ; je les enduisis sur-le-champ d'huile d'olives ; je les enveloppai chacun à part de papier huilé ; je les arrangeai avec soin dans des boîtes de fer-blanc ; dans lesquelles je mis du son bien sec que j'avais huilé, et je fis souder le couvercle. J'avais le préjugé qu'il était nécessaire d'intercepter l'air, pour conserver vivant le germe des œufs. Parti le 4 juin de l'Orient, sur la flûte du Roi l'*Ile de France*, je n'arrivai dans la Colonie que le 19 décembre suivant, ayant relâché à St.-Yague et au Cap. Un de mes premiers soins fut de visiter mes œufs ; ils me parurent en bon état. Je les essayai le mieux que je pus, pour enlever l'huile extérieurement, et je les donnai à une bonne couveuse. Au bout de quelques jours un de ces œufs creva avec bruit et avec explosion ; la poule en fut très-effrayée ; cependant on la remit sur son nid. Peu d'heures après, même accident ; il est encore réparé. Un troisième œuf éprouve le même événement, et la poule ne voulut plus rester dans son nid : tout fut donc perdu. On conçoit que l'air raréfié par la chaleur communiquée aux œufs par la couveuse, ne trouvant point

de plus, les moutons de Cachemire, qui donnent cette laine précieuse qui est la matière des belles Châles de ce pays ; les endriks-endriks de Madagascar, espèce de hérisson ; les quadrupèdes particuliers à la Nouvelle-Hollande ; les faisans et les coqs dorés de la Chine ; la belle poule à hupe bleue, de Java ; le rat de Bambous , de Siam, qui détruit les autres rats ; les poules de Chatigan, qui sont délicieuses, et presque aussi grosses que des dindons ⁽¹⁷⁾ ; les cochons d'Inde, ou de Guinée, dont la multiplication est considérable, et qu'on peut faire venir de France ⁽¹⁸⁾, etc., etc., etc.

Devenu vraisemblablement le doyen d'âge des Créoles blancs de l'Ile de France, j'ai pensé que mes Compatriotes ne me sauraient pas mauvais gré de consacrer, dans un écrit public, des faits que la plupart d'entr'eux ignorent, et qu'ils approuveront l'élan du patriotisme qui m'a inspiré. Ils doivent connaître le zèle qui m'a toujours animé pour la prospérité de ma terre natale, soit avant, soit pendant la Révolution. Si, lorsque je faisais les fonctions de Député extraordinaire de la Colonie en France, mes efforts, pour la servir, n'ont pas été aussi utiles que je le désirais ; si les projets que j'ai donnés au Gouvernement et aux Comités du Corps Législatif, pour l'avantage de la Colonie et de la République, et pour la gloire du nom Français, n'ont pas eu d'exécution, malgré l'approbation qu'ils ont obtenue de ces deux Autorités, mes Compatriotes savent très-bien qu'on ne peut imputer ce peu de succès qu'aux circonstances du moment ; et ils n'ignorent pas que j'ai été attaqué, compromis, et desservi, pour avoir pris trop à cœur les intérêts de mon pays. Mais je dois m'en glorifier aujourd'hui qu'on a abjuré les erreurs passées, que le règne de la justice est rétabli, que l'on veut le bonheur et la prospérité des Colonies, que les calomnieux et les mal-intentionnés sont connus, et qu'ils sont sans crédit : ils ont trop abusé de celui qu'ils avaient. Il ne leur reste que la honte d'avoir tenté des efforts impuissans pour perdre la Colonie, et d'être appréciés ce qu'ils valent.

Livrez-vous donc, mes chers Concitoyens, à la joie que doit vous inspirer la révolution du 18 brumaire de l'an VIII. Le nouveau Gouvernement est juste, sage, modéré, et bien voulant : il connaît votre patriotisme : il apprécie l'importance majeure des Iles de France et de la Réunion : il ne les perdra pas de vue, dès que les circonstances le permettront. J'en ai la parole du Ministre actuel, et j'en ai entretenu les Consuls Cambacérès et Lebrun, que j'ai trouvés dans les dispositions les plus favorables. Je suis assuré que celles du premier Consul sont les mêmes. Croyez que le Gouvernement saura concilier votre sûreté avec votre prospérité.

Cette préface, rédigée pendant mon voyage de France à l'Ile de France, dans l'an VIII, était à la tête d'un Mémoire que je me proposais de publier dans cette Colonie, à mon arrivée ; mais les frais énormes d'impression ne m'ont pas permis de suivre ce projet Je l'exécute aujourd'hui plus en grand : j'ai fait tous mes efforts pour rendre cet écrit utile à toutes les Colonies. On y trouvera des détails sur leurs productions, suite de mes travaux, de mes observations, de mes réflexions, et de mes recherches.

d'issue pour s'échapper, a causé les explosions dont je viens de parler ; car j'avais eu beau frotter les œufs extérieurement, je n'avais pas pu enlever, par cette opération, l'huile qui s'était introduite dans les pores des coques des œufs, et qui empêchait la sortie de cet air raréfié. Au reste, le moyen que j'avais employé, est reconnu aujourd'hui pour vicieux. Je tiens du citoyen Broussonnet, que des observations bien faites ont prouvé que le germe de l'œuf avait vie, et que l'air lui était aussi nécessaire qu'à l'animal vivant. Ainsi lorsqu'on voudra transporter des œufs d'un pays à un autre, avec l'intention de les faire couvrir, il faudra les garantir de la chaleur et de l'humidité, et ne pas les priver d'air. Je crois qu'il on est de même des graines. L'expérience qu'en a faite, en m'envoyant du blé de Nagpour, le Colonel Kid, Directeur du Jardin de Botanique, que les Anglais ont établi en 1787, dans le Bengale, en fournit la preuve. Il l'avait mis dans une fiole, dont il avait pompé l'air, et qu'il avait bouchée hermétiquement ; ce blé n'a pas levé. J'en rends compte dans un Mémoire sur la culture du riz, qui est imprimé dans le second volume de mon Voyage au Bengale, in-8°, an VIII, à Paris.

⁽¹⁷⁾ : J'en ai eu beaucoup sur mon habitation, où elles se multipliaient. Je suis désolé que l'espèce en soit perdue. Je ne puis attribuer cette perte qu'à la négligence de mes gens, et aux vols des nègres, pendant une de mes absences, qui a été très-longue. C'est encore une bonne acquisition à renouveler.

⁽¹⁸⁾ Je suis surpris qu'on n'ait pas pris le parti, aux Iles de France et de la Réunion, de lâcher, dans les bois et sur les montagnes, beaucoup de chats, en publiant la défense sévère de les tuer, au lieu de faire la guerre à ceux qui sont marrons, comme on le fait. Ils détruiraient beaucoup de rats, de souris, et de petits oiseaux, qui sont des fléaux pour l'agriculture. On a peut-être craint que les chats n'attaquassent les volailles ; mais ces animaux, devenus sauvages, ne fréquenteraient guère les lieux habités ; d'ailleurs, le sacrifice de quelques volailles serait bien payé par la destruction, même partielle, sinon totale, des animaux voraces dont j'ai parlé. Enfin, si la multiplication des chats devenait funeste, on leur donnerait chasse, et on en diminuerait promptement et facilement le nombre.

J'y joindrai mes vues particulières, et je commencerai par donner un extrait de quelques passages des Ouvrages du citoyen Moreau Saint-Méry, sur Saint-Domingue, avec les observations auxquelles ils ont donné lieu. Je ferai part aussi de celles que m'ont suggérées les écrits des citoyens Page et Barré de Saint-Venant, l'un et l'autre Colons de cette dernière, et dont le public a su apprécier le mérite. Possédé, comme eux, de l'amour de la vérité, et d'un patriotisme aussi ardent, j'ai cru devoir les contredire, lorsque ma manière de voir et de sentir était en opposition aux leurs ; mais je leur rendrai toujours la justice qu'ils doivent attendre d'un homme impartial, et d'un bon citoyen qui rend un hommage sincère à leurs connaissances, à leurs talens, et à leur patriotisme.

=====